

# Minorité + Majorité = Humanité

## Brèves

La commune de Heffingen avec 18,5% d'étrangers vient de renouveler sa cotisation à la FELES.

Le 7<sup>e</sup> Festival de l'Immigration se tiendra les 3,4 et 5 mars 1989 à Luxembourg-Limpertsberg sous le slogan: **L'Europe des citoyens: une cohabitation harmonieuse**

Le Conseil des Associations d'Immigrés d'Europe (CAIE) dont fait partie le Comité de Liaison et d'Action des Immigrés (CLAI) pour le Luxembourg, tiendra un colloque à Luxembourg le 3 décembre 1988 sur le droit de vote des immigrés en Europe.

3 familles immigrées avaient demandé à leurs communes (Luxembourg et Esch) des cours de langue maternelle intégrés, selon les modalités prévues par le Ministère de l'Education Nationale. Refus de la part de ces municipalités. Les parents demandent au Conseil d'Etat d'annuler cette décision. Celui-ci se déclare incompétent. Retour à la case départ.

L'Ambassade d'Italie demande à 21 communes luxembourgeoises d'instaurer des cours de langue italienne intégrés: 21 refus.

"Le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse ne dispose pas d'informations au sujet des demandes présentées à des communes et ne saurait, par conséquent, se prononcer sur les raisons qui ont déterminé les administrations communales à refuser pareilles demandes. Ceci dit, je regrette vivement que les communes n'aient pas été plus nombreuses à suivre mes recommandations au sujet de l'intégration des cours de langue maternelle dans l'horaire scolaire normal. Le principe de l'autonomie communale s'oppose à toute ingérence ou contrainte dans ce domaine. J'espère cependant que l'exemple des communes qui ont réalisé l'inté-

gration aura un effet persuasif sur les administrations communales qui sont actuellement encore réticentes." La réponse de Monsieur Fernand Boden à la question parlementaire 347 du député Guy Bock, prouve une fois de plus l'importance du droit de vote communal accordé aux immigrés.

Le 27 juin 1988 Madame Hilda Rau-Scholtus a porté une attaque en règle contre les Portugais. Dans un discours de 19 pages Madame Rau a accusé les Portugais, leur Consulat, des associations et des luxembourgeois de déstabiliser la société luxembourgeoise. Les lecteurs de "forum" peuvent juger sur pièce en commandant le texte du discours de Madame Rau à l'ASTI. Les excès de langage et les attaques de Madame Rau (que le conseiller libéral Emile Krieps qualifiait, selon le Républicain Lorrain, de xénophobes) ont provoqué la réaction de tous les partis, y compris une mise au point solennelle de la part du chef de file des chrétiens sociaux M. Paul-Henri Meyers. Elles ont eu pour conséquence cependant qu'on ne parlait ni des propositions de Madame Rau, ni d'autres projets d'amélioration de la scolarité des luxembourgeois et des étrangers sur le territoire de la ville de Luxembourg.

